



Usage d'une cour commune dans une copropriété

Par **alessea**, le **07/08/2016** à **18:41**

Bonjour,

je loue un appartement disposant d'une petite terrasse. Celle-ci, ainsi que l'entrée de mon appartement sont accessibles depuis un escalier donnant sur une cour commune. De nouveaux locataires emménagés au rez de chaussée ont décidé que cette cour leur était réservée et menacent mes chats et ma fille de 7 ans dès qu'il y mettent les pieds, accéder à nos vélos dans la cave est aussi source de menace. Les chiens de ces locataires sont déjà montés nous agresser sur la terrasse, les locataires s'y installent même lorsqu'ils font la fête avec leurs amis.

Ma propriétaire a déjà envoyé 2 recommandés au syndic d'immeuble qui n'agit pas, rappelle simplement à l'ordre le propriétaire concerné qui ne fait rien. Une plainte a été déposée auprès du procureur sans réponse, les services de police se sont déplacés. nous sommes au moins 3 locataires concernés. Que pouvons nous faire pour obliger le syndic et le propriétaire concerné à prendre des mesures?

merci beaucoup.